



Agenda 21 d'OULLINS

Compte rendu de l'Atelier 21 de diagnostic n°2a : « L'accès à l'emploi (Emploi, Insertion, Formation, Mobilité) »

27 janvier 2010

Mairie d'Oullins – 18 H 30

Liste des présents :

- ✓ Georges ASSAN
- ✓ Maurice BALMET
- ✓ Hubert BLAIN
- ✓ Michèle BONHOMME
- ✓ Marie BOUTIER
- ✓ Daniel BUGNET
- ✓ Bernard CHEVALIER
- ✓ Ariane HUBER
- ✓ Gilles LAVACHE
- ✓ Bernard LEGRAND
- ✓ Anne-Marie LEGRAND
- ✓ Annick LEMARCHAND
- ✓ Philippe LOCATELLI
- ✓ Annick MALARTIC-CARETTE
- ✓ Hélène POMMERUEL
- ✓ Louis PROTON
- ✓ Catherine RAUX
- ✓ Joëlle SECHAUD
- ✓ André SERVIANT
- ✓ Cédric VERICEL
- ✓ François VEYRIE
- ✓ Mathias WISNIEWSKI

■ **Cabinets d'études :**

- ✓ Raphaël GAUTHIER – Consultant- ARGOS
- ✓ Pauline TAUTY – Chargée d'études - ARGOS

M. Marc Filiu, élu délégué à l'Agenda 21 expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives à l'emploi, l'insertion, la formation professionnelle et la mobilité. L'idée étant que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques. Ce sont les habitants qui vont faire part de leurs idées, et les élus présents seront davantage en position d'écoute.



Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Oullins (diaporama powerpoint BE)
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques de l'emploi, de l'insertion, de la formation professionnelle et de la mobilité (diaporama powerpoint BE).
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses par rapport à ces thématiques.
- Présentation par un représentant de chaque groupe des forces et faiblesses, réparties sur l'ensemble des thématiques ci-dessus.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes à positionner.
- Synthèse du Cabinet ARGOS sur le déroulement de l'Atelier 21 et sur les enjeux qui s'en dégagent.

**Synthèse des discussions/débats autour des forces et des faiblesses****L'EMPLOI****Quelques éléments de constat :**

- Après St-Genis-Laval et Givors, la ville d'Oullins est le 3ème pôle d'emplois. Forte baisse de l'emploi industriel sur la commune d'Oullins et hausse des effectifs dans les secteurs des services aux particuliers et aux entreprises, des transports et de la logistique et le BTP.
- La population active en 2006 compte 16 861 Oullinois ce qui représente 74,6% de la population totale. 68,1% des actifs ont un emploi en 2006 et seulement 19,5% des actifs travaillent sur la commune.
- Activité commerciale importante sur Oullins (présence de 250 cellules commerciales).
- Un taux de chômage de 8,6% en 2006 (en diminution par rapport à 1999 : 10,7%).
- Plusieurs structures et dispositifs apportent un accompagnement personnalisé et des conseils auprès des Oullinois en recherche d'emploi (Mission Locale, Espace Emploi, Pôle emploi, PLIE).
- Présence de nombreux acteurs sur le territoire Oullinois soutenant les relations entreprises/emploi (SOLEN, Coopérative Graines de SOL, RESOL, Comité de Bassin d'Emplois, CCI, etc).
- La ville d'Oullins soutient et met en place un certain nombre d'actions en faveur de l'emploi : un service développement économique et emploi a été créé.

Diagnostic partagé des groupes de travail :**Forces**

- Un potentiel d'accueil de nouvelles entreprises et de création d'emplois avec la présence de 6 000 m² de locaux disponibles. (7)
- Une part importante de l'activité commerciale sur la commune d'Oullins génératrice d'emplois et de dynamisme pour le territoire. (6)
- Des disponibilités foncières importantes sur le quartier de La Saulaie, opportunités pour développer de l'emploi. (3)
- L'arrivée prochaine du métro est un véritable levier pour renforcer l'attractivité de la commune et accompagner le développement économique et l'emploi. (3)
- La commune d'Oullins est bien outillée (en termes de surface) pour développer le secteur des services à la personne. (2)
- Présence d'un tissu économique diversifié composé de PME et PMI. (2)
- L'arrivée du métro, atout majeur pour le développement du territoire, devrait permettre une anticipation sur l'accueil de nouveaux emplois et entreprises (en termes d'espaces à réserver) à proximité de la station. (1)
- Une situation stratégique de la commune d'Oullins à proximité de la ville de Lyon. (1)
- L'implantation des entreprises et par conséquent la création d'emplois se trouvent facilitées avec la mise en place de la taxe professionnelle unique à l'échelle de l'agglomération qui rompt la concurrence entre les communes par rapport à la fiscalité pratiquée.

Faiblesses

- Un éparpillement et une lisibilité difficile des dispositifs d'aide de retour à l'emploi provoquant un manque d'efficacité certain pour les bénéficiaires. (10)
- Absence d'entreprise « locomotive » sur la commune. (7)
- Manque d'entreprises et de commerces de proximité dans les quartiers. (6)
- Faible repérage des entreprises et des publics en difficulté. (5)
- Manque de dynamisme de la part de la municipalité autour de l'emploi. (2)
- La ville de Lyon capte un nombre important d'actifs. (2)
- Forte baisse du secteur industriel sur la commune (pertes et fermetures de nombreuses industries).
- Peu ou pas de disponibilités foncières importantes pour implanter des entreprises de transports et de logistiques, secteur en tension.
- Présence de 6 000 m² de locaux vacants.
- Difficulté à identifier le bon interlocuteur en mairie pour créer son entreprise.

Enjeux prioritaires

- Contribuer à une meilleure lisibilité et coordination des différents acteurs et dispositifs facilitant l'accès à l'emploi.
- Favoriser le développement économique durable des commerces et services de proximité, en particulier dans les quartiers.
- Améliorer l'attractivité économique et favoriser la promotion des potentialités du territoire.



L'INSERTION

Quelques éléments de constat :

- Présence d'un certain nombre de dispositifs et de structures favorisant l'insertion des personnes en situation d'exclusion : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE SOL), Association REGIS, groupe ICARE
- Plusieurs actions d'insertion des publics en difficulté ont été mises en place sur la commune d'Oullins :
 - mise en place d'ateliers et chantiers d'insertion,
 - inscription de clauses d'insertion dans les marchés publics et/ou passation de commandes directes à des structures d'insertion
 - mise en place d'une fiche de renseignements "emploi et insertion professionnelle" dans un certain nombre de marchés, l'entreprise étant libre de participer ou non à la démarche, etc.
- Mise en œuvre d'actions d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi ciblées autour des publics et territoires prioritaires (actions du CUCS 2007-2009):
 - action « adaptation des espaces publics » par le biais d'un atelier chantier d'insertion,
 - action « mutualisation et entretien des espaces extérieurs » confiée à une entreprise d'insertion,
 - apprentissage de la langue française, travail sur l'image et l'expression (Mission Locale),
 - dispositif d'accompagnement des familles au moment de la reprise d'emploi ou de formation sur le quartier de la Saulaie, etc.

4

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Expérimentation du « busing » sur le quartier de la Saulaie favorisant l'insertion par la mobilité (*dispositif issu du plan Espoir Banlieue permettant aux élèves de primaires des quartiers classés en politique de la ville d'être scolarisés dans les autres écoles de la ville*). (2)
- Un réseau important d'acteurs de qualité dans le domaine de l'insertion répondant aux problématiques de tout type de public. (2)
- De nombreux dispositifs d'insertion. (1)

Faiblesses

- Inadéquation entre le « peu » d'offres proposées et la « multitude » des demandes de retour à l'emploi. (7)
- Difficultés pour les demandeurs d'emplois à trouver le « bon » parcours d'insertion. (6)
- Problème d'orientation des personnes vers le service compétent. (3)
- Manque d'informations sur les dispositifs existants dans le domaine de l'insertion. (1)
- Manque de concertation, de cohésion et de coordination entre les structures et les dispositifs.
- L'offre des associations et des entreprises d'insertion est quasi-exclusivement à destination des « petits emplois » dans les secteurs des services à la personne ou du BTP.
- Peu de visibilité de l'efficacité des dispositifs d'insertion.
- Défaillance du « busing » comme dispositif d'insertion dans la mesure où les parents ne sont plus en contact avec l'école, située trop loin de leur domicile.

Enjeux prioritaires

- Soutenir les initiatives et les opérateurs favorisant la création d'activités à tous les stades pour les personnes éloignées de l'emploi.
- Clarifier et renforcer l'information autour des différents parcours d'insertion.
- Améliorer l'employabilité des plus fragiles par une meilleure adéquation entre offre et demande d'emploi.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Quelques éléments de constat :

- Différentes instances de formation présentes sur le territoire d'Oullins :
 - 3 lycées professionnels (Jacquard – Orsel – Edmond Labbé) forment des élèves (CAP, Bac Pro, BTS) au monde professionnel
 - 3 antennes GRETA sur Oullins (Greta Pôle Jacquard (habillement/pressing) / Greta LP Edmond Labbé (électronique/électricité) / Greta – Dispositif permanent compétences Clé (formations générales/remise à niveau/préparation concours))
 - Organismes privés (ex : Verneil Formation, Adiscos).
- Des actions concrètes soutenues par la ville d'Oullins :
 - mise en place d'un Forum des métiers,
 - dispositif JAPRO mis en œuvre par le Bureau Information Jeunesse permet de rencontrer des professionnels toute l'année,
 - conseils apportés par le CIO sur les études et formations adaptées aux projets professionnels des jeunes.

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Une situation géographique privilégiée de la commune permettant une facilité d'accès aux offres de formation. (4)
- Richesse de l'offre de formations. (2)

Faiblesses

- Absence d'un programme de réussite éducative (PRE) sur la commune à destination des quartiers dits en difficultés. *Le PRE est un programme d'actions spécifiquement dédiées aux enfants et adolescents les plus fragilisés et à leur famille vivant dans les territoires en ZUS ou scolarisés en ZEP-REP. Il propose un accompagnement personnalisé aux enfants et adolescents en difficulté scolaire.* (8)
- Inadéquation entre l'offre de formation initiale et les contraintes liées à l'accès à l'emploi dans certains quartiers. (3)
- Manque d'associations en soutien au besoin de formation sur le territoire Oullinois. (1)
- Difficulté à œuvrer en faveur du développement de l'offre de formation sur un territoire.

Enjeux prioritaires

- Renforcer l'accompagnement des enfants et adolescents en difficulté scolaire.
- Faciliter l'accès aux offres de formation.
- Adapter l'offre de formation au marché local de l'emploi.



LA MOBILITE

Quelques éléments de constat :

- Une utilisation dominante de la voiture individuelle : 62 % de la population se déplace en voiture.
- Forte mobilité des Oullinois : 80% travaillent dans une autre commune
- Un trafic dense : 14 300 véhicules/jour sur la Grande rue et 21 400 véhicules/jour passant par l'entrée Nord de la commune
- Une offre de transports en commun importante et attractive sur le territoire Oullinois : gare de proximité, une douzaine de lignes de bus TCL, des cars du Conseil général.
- Présence d'un service Navette Oullins Bus géré par Oullins Entr'aide.
- Peu d'aménagements cyclables sur la commune (topographie difficile).
- Actions et projets de la municipalité : l'arrivée du métro, la construction d'un pôle multimodal à La Saulaie, le lancement d'une étude pour un nouveau Plan de circulation, l'installation de consignes à vélo en gare, volonté d'implanter des stations Vélo'V, projet de raccordement des berges de l'Yzeron aux berges du Rhône.

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Bonne desserte de la commune par de nombreux réseaux et infrastructures de transports (gare, autoroute, etc). (11)
- Oullins, ville de transit, bénéficie d'un flux important de personnes et par conséquent d'une clientèle pour le cœur marchand d'Oullins. (9)
- Une offre importante de transports en commun. (1)
- Une réelle opportunité de développement pour la commune avec l'arrivée prochaine du métro. (1)
- Des capacités de stationnements en augmentation.

Faiblesses

- Absence de pistes cyclables. (17)
- Un Plan de circulation non adéquat par rapport à la situation actuelle : topographie, flux importants sur des gabarits de voirie non adaptés. Nécessité d'en réaliser un nouveau. (11)
- Malgré l'offre de transports en commun, un certain nombre de quartiers restent enclavés, de nombreuses personnes sont obligées de marcher longtemps pour rejoindre un arrêt de bus. (10)
- Passage obligé entre Lyon et le Sud Ouest Lyonnais (SOL), la commune connaît un trafic dense voire des congestions sur certains axes qui génèrent des nuisances importantes. (9)
- Absence de stations Vélo'V sur la commune. (9)
- Liaison difficile vers le secteur Est de l'agglomération lyonnaise (Gerland/Vénissieux/etc). (8)
- Absence d'un « simulateur numérique » en temps réel permettant de calculer la durée d'un trajet cumulant l'ensemble des modes de déplacements disponibles sur l'agglomération (TER – TCL - Vélo'V – cheminement piéton). (7)
- Défaillance de l'offre de transports en commun sur Oullins due à un manque de cadencement des lignes de bus. (7)
- Manque des moyens de transports pour rejoindre Gerland ou Confluence (navette fluviale, bac). (4)
- Absence d'une plateforme de covoiturage sur la commune qui permettrait de limiter les flux de véhicules individuels.
- Encombrement de la circulation sur la Grande Rue par le stationnement en double sens et la multiplicité des bus qui l'emprunte.
- Manque de stationnement sur l'ensemble de la commune et en particulier autour du projet de métro.
- Pas d'incitation à l'usage de vélos électriques.
- Manque de communication de la part de la SNCF sur les horaires entre les gares de Perrache et de la Part Dieu ce qui génère une utilisation inutile du véhicule individuel.
- Utilisation tempérée des transports en commun à cause d'un manque de confiance dans la capacité des entreprises (SYTRAL, SNCF) à assurer correctement le service (grève, intempéries, etc).
- Dégradation du service de la ligne 14 suite à l'arrivée du métro à Gorge de loup.

Enjeux prioritaires

- Faciliter les modes de déplacements doux.
- Améliorer les conditions d'utilisation et le maillage du réseau de transports en commun.
- Améliorer les conditions de circulation en centre-ville.



Hiérarchisation des enjeux :

- Parmi les thématiques qui retiennent particulièrement l'attention des participants du groupe on citera en premier la thématique de la mobilité (104 points), très largement priorisée, principalement autour des questions des déplacements doux et du manque de pistes cyclables et de stations Vélo'V (26 points), des conditions difficiles de circulation (11 points), ou encore de l'enclavement de certains quartiers (10 points).
- Globalement, la thématique relative à l'emploi est une thématique qui suscite une préoccupation importante, avec un total de 57 points dont l'enjeu de l'attractivité économique et commerciale du territoire Oullinois ressort plus particulièrement notamment en termes de création d'activités et d'emplois (14 points). Egalement, l'enjeu de la clarification des différents dispositifs d'aide de retour à l'emploi suscite un intérêt des participants (10 points).
- La thématique relative à l'insertion occupe la 3^{ème} place avec : l'inadéquation entre l'offre et la demandes d'emploi (7 points), la place de la voiture (9 points au total), les problèmes de logistique dans la ville liés au PLU actuel (9 points).
- Enfin, concernant la thématique de la formation professionnelle l'enjeu qui ressort est celui de l'absence d'un programme de réussite éducative (PRE) sur la commune à destination des quartiers dits en difficultés (8 points).

Points de débat :

- La pertinence des réflexions autour des thématiques de cet atelier est mise en question dans la mesure où les personnes qui sont confrontées directement aux problématiques de l'emploi et de l'insertion sont absentes. Il est rappelé que l'information sur la tenue de ces ateliers 21 s'adresse à l'ensemble des Oullinois.
- Le nombre de participants (environ 25 personnes) par rapport à une ville qui compte près de 26 000 habitants est pointé. Chacun s'accorde à dire que la participation citoyenne demande une implication, un engagement. De plus, la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 débute, il s'agit de faire conscientiser à tous les Oullinois l'importance de leur participation afin que tous puissent s'exprimer et nourrir de leur réflexion l'Agenda 21. C'est un chantier sur le long terme qui est ainsi engagé. Des points de bilan sur la concertation seront faits au fur et à mesure de l'avancement de la démarche.